

*Les subsides*

unilatérale d'un gouvernement aux dépens d'un autre, c'est grâce à un effort conscient que le sud de l'île Moresby doit devenir un parc national. Cela doit venir de la volonté de la population de Colombie-Britannique et de la population du Canada. Je suis persuadé que cette volonté existe. Il s'agit simplement de la matérialiser, de la concrétiser.

**Des voix:** Bravo!

**M. Blaikie:** Monsieur le Président, étant donné l'ambiance non partisane dans laquelle cette motion est discutée, le ministre serait-il disposé à accorder son appui en fin de journée à une proposition voulant que la motion soit réputée avoir été adoptée par la Chambre, afin que la Chambre ait ainsi la possibilité de s'exprimer d'une façon tout à fait claire? Cela n'exigerait pas que les députés se lèvent un par un pour voter—c'est une procédure que nous avons déjà suivie dans le passé. Nous avons aujourd'hui l'une des occasions où cela serait tout à fait indiqué. Je demande l'avis du ministre là-dessus.

**M. McMillan:** Monsieur le Président, je pense que le député, qui est lui-même un ardent défenseur de la cause que nous discutons aujourd'hui, vient d'avoir une idée géniale. Par l'effet d'une bizarrerie particulière à la Chambre, le Règlement ne se prête pas facilement aux votes sur certaines questions dans certains débats. Nous nous contentons d'avoir un splendide débat, des échanges de vues dont il ne sort en fin de compte qu'un sentiment plutôt flou de la volonté de la Chambre. Le sujet de la motion en discussion reçoit tellement d'appui que le débat serait incomplet à mon avis si nous ne nous mettions pas d'accord pour dire que le débat et l'unanimité qui s'en dégage constitue de fait sinon de droit, un vote en faveur de la motion.

● (1250)

Même si le Règlement ou quelques circonstances spéciales touchant au calendrier de la Chambre ne permettent pas de croire qu'il serait pertinent de tenir officiellement un vote à la Chambre plus tard aujourd'hui, à la fin du débat, convenons tous sans partisanerie que ce vote sera néanmoins réputé avoir été tenu.

**M. Tobin:** Monsieur le Président, je tiens à signaler au nom du parti libéral que nous souscrivons entièrement à la proposition faite par mes collègues du Nouveau parti démocratique, appuyés par le ministre de l'Environnement, soit de considérer à la fin de la journée que la Chambre aura voté sur la motion et l'aura appuyée à l'unanimité.

Je voudrais poser une question au ministre. Il est tentant d'interroger le ministre au sujet des négociations, mais je ne le ferai pas parce que celles-ci durent toujours. Nous savons qu'il a le coeur à la bonne place à cet égard. Toutefois, lorsque j'ai conclu mes observations, il y a une vingtaine de minutes, le député de Skeena m'a demandé quel était à mon avis et de l'avis du parti libéral, y compris le député de Davenport (M. Caccia), qui s'intéresse aussi depuis longtemps à cette question, le rôle des Haïdas dans ces négociations.

Nous croyons savoir que les gouvernements négocient à un niveau élevé, mais compte tenu du vif intérêt que cela suscite chez beaucoup de gens qui sont à l'écoute ou qui vont lire le

compte rendu de ce débat dans le hansom, le ministre voudra peut-être profiter de l'occasion pour nous dire ce qu'il estime être le rôle du peuple haïda dans les négociations qui sont en cours à l'heure actuelle et qui, espérons-le, seront couronnées de succès.

Je conviens avec le ministre que le gouvernement fédéral ne peut pas imposer sa volonté au gouvernement de la Colombie-Britannique en ce qui a trait à des terres provinciales. Je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il dit que des parcs nationaux sont créés parce que des décisions aussi importantes se prennent plus facilement lorsqu'elles traduisent la volonté de la population. Beaucoup de députés s'intéressent aux parcs nationaux. Il y a un parc national dans ma circonscription. Je sais que le ministre estime comme moi et comme beaucoup d'autres députés que dans bien des cas—y compris le cas du parc national de Banff et de sir John A. Macdonald, que le ministre a cités—il faut faire plus qu'attendre patiemment que les choses se fassent. Il faut parfois être plus que de simples hommes politiques et agir en hommes d'État et parfois provoquer les choses. Je crois que c'est ce que le ministre fait à bien des égards en ce qui concerne la région sud de Moresby.

Quel est à son avis le rôle du peuple haïda?

**M. McMillan:** Monsieur le Président, le peuple haïda joue un rôle crucial dans toute cette affaire. Lorsqu'on parle de créer un parc national, il n'est pas seulement question d'arbres, aussi grands, vieux et forts soient-ils; il n'est pas seulement question d'ours, aussi splendides soient-ils; de cours d'eau, aussi riches soient-ils; ou d'îles, aussi pittoresques soient-elles; il est question de la terre ancestrale des Haïdas. Ils bénéficient de toutes ces richesses et de beaucoup d'autres que j'ai décrites dans mon allocution. Bien plus, ils habitent cette région.

En tant que gouvernement, nous négocions avec un gouvernement, dans ce cas-ci avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. En ce qui me concerne, je négocie avec le ministre de l'Environnement chargé des parcs et le premier ministre (M. Mulroney) négocie avec le premier ministre de la Colombie-Britannique. Toutefois, au cours de toutes ces négociations, nous avons bien consulté la nation haïda, notamment par l'entremise de son chef, M. Miles Richardson.

J'estime—et j'ai dit la même chose aux Haïdas, tant en privé qu'en public—que lorsque le parc national sera créé, tous les intérêts légitimes du peuple haïdas se traduiront dans l'existence même du parc. J'ai dit que les Haïdas pourraient jouer un rôle de premier plan dans l'administration du parc. Au lieu d'être de simples gardiens mal payés, des préposés à l'entretien de sentiers ou des guides, ils pourraient se voir confier la tâche de protéger le parc et d'en promouvoir les valeurs.

Dans ce contexte, notre priorité serait d'établir, non pas un parc national comme tel, mais un parc national comme réserve, donc une entité juridique distincte qui ne léserait pas les droits des Haïdas en ce qui concerne les négociations qui se poursuivent actuellement en même temps que d'autres sur les réclamations territoriales relatives au parc national. Dans un cas comme dans l'autre, je vais défendre les intérêts des Haïdas.